

5 jeunes récompensés au concours de reconnaissance des végétaux Île-de-France !

Les professionnels du végétal et l'enseignement agricole s'engagent pour valoriser l'expertise végétale dans les formations

61 jeunes, 11 établissements de formation, 5 lauréats ! Le concours de reconnaissance des végétaux Île-de-France organisé les 31 mai et 1^{er} juin a tenu ses promesses, depuis l'école du Breuil où se sont tenues les épreuves, jusqu'aux Tuileries à Paris où la cérémonie de remise des prix s'est déroulée. A cette occasion, les professionnels du végétal et l'enseignement agricole se sont engagés à valoriser l'expertise végétale, socle des métiers de l'horticulture et du paysage. Ce concours est organisé avec le soutien de VAL'HOR, de l'Unep Île-de-France et de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAF) d'Île-de-France.

5 JEUNES RECOMPENSES !

Ils étaient 61 jeunes inscrits au concours de reconnaissance de végétaux Île-de-France, dont les épreuves se sont déroulées le 31 mai à l'École du Breuil dans le 12^{ème} arrondissement de Paris. En provenance de 11 établissements de formation de la région, ils avaient pour tâche d'identifier jusqu'à 30 échantillons de végétaux dans les règles de l'art de la botanique : famille, genre, espèce, parfois cultivar, et nom commun. En fonction de leur cursus, spécialité et niveau de formation, les jeunes ont concouru dans 5 catégories différentes.

La cérémonie de remise des prix s'est tenue le lendemain après-midi, 1^{er} juin, aux Tuileries à l'occasion du Salon Jardins, Jardin. Étaient notamment présents pour féliciter tous les participants et récompenser les lauréats, Mikaël Mercier, Président de l'Interprofession VAL'HOR, Philippe Vinçon, Directeur général de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Mathis, Ornella, Robin, Julian et Maëlle ont reçu le plus prestigieux trophée en finissant respectivement premier de leur catégorie. Ils se voient ainsi offert un séjour pour deux personnes au parc Terra Botanica, où ils pourront satisfaire leur appétence pour la botanique !



Les lauréats du concours de reconnaissance des végétaux 2018 Île-de-France (© Isabelle Cordier)

Egalement, pour la première année le concours régional Île-de-France remet un prix au meilleur établissement, dénommé Trophée 'Noëlle Yvellin', en l'honneur de l'ancienne Présidente de l'Unep Île-de-France. Et c'est l'**EPL de la Bretonnière**, implanté à Chailly-en-Brie dans la Seine-et-Marne qui en le premier et heureux détenteur. Ce trophée sera remis en jeu chaque année.

UN CONCOURS SOUTENU PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Au cours de cette cérémonie, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, représentée par son Directeur général M. Philippe Vinçon, et l'Interprofession VAL'HOR, représentée par son Président M. Mikaël Mercier, ont signé une convention de partenariat pour promouvoir la connaissance botanique au travers du Concours national de reconnaissance des végétaux.

Pour rappel, le Concours national consiste en l'organisation de concours régionaux chaque année et d'une finale nationale organisée tous les deux ans au Salon Paysalia, à Lyon, qui réunit les meilleurs jeunes de chaque région.



Philippe Vinçon et Mikaël Mercier lors de la cérémonie de remise des prix (© Isabelle Cordier)

Cette convention a pour objectif de faire du Concours national de reconnaissance des végétaux une véritable vitrine des savoir-faire et de l'expertise végétale des professionnels de la filière. Elle doit permettre, aussi, de faire connaître largement les métiers et les formations dans le secteur de l'horticulture et du paysage, et les établissements qui les dispensent, dans un objectif à long terme d'en pérenniser les effectifs.

Les résultats complets du Concours Île-de-France sont présentés en Annexe ci-après.

Contact : Romain Manceau / romain.manceau@valhor.fr ; Juliette Allenet / jallenet@unep-fr.org



VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 53 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 170 000 emplois. Elle rassemble les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticoles, ainsi que du paysage et du jardin. VAL'HOR a notamment pour mission de structurer les marchés par la mise en œuvre des signes de reconnaissance de la qualité, de l'origine, de l'éco-responsabilité et de la Responsabilité sociétale des entreprises. www.valhor.fr



A propos de l'Unep – Les Entreprises du Paysage : L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 29 100 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Elle négocie à ce titre la convention collective nationale des entreprises du paysage qui s'applique à l'ensemble des salariés cadres et non cadres de ce secteur, soit 91 800 actifs. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, mais aussi à informer et aider ses adhérents (70% d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. www.lesentreprisesdupaysage.fr

Annexe : Résultats

Concours régional de reconnaissance des végétaux Île-de-France 2018

N°	Catégorie	Niveau de formations
1	Parcours « Aménagements paysagers » Niveau V	2 ^{de} professionnelle - BEPA - BP 5 - CAPA
2	Parcours « Aménagements paysagers » Niveau IV	Bac pro (1 ^{ère} et terminale) - BP 4
3	Parcours « Aménagements paysagers » Niveau III	BTSA - Licence Pro - Ingénieur
4	Parcours « Productions horticoles » Niveau V	2 ^{de} professionnelle - BEPA - BP 5 - CAPA
5	Parcours « Productions horticoles » Niveau IV	Bac pro (1 ^{ère} et terminale) - BP 4
6	Parcours « Productions horticoles » Niveau III	BTSA - Licence Pro - Ingénieur

1 • Résultats Catégorie « Aménagements paysagers » • Niveau V

Classement	Lauréats	Etablissement de formation
1 ^{er}	Mathis CHAMBINAUD	ECOLE DU BREUIL
2 ^{ème}	Sylvain WAKER	LHP FENELON
3 ^{ème}	Emilio BONNET	EPL DE LA BRETONNIERE

2 • Résultats Catégorie « Aménagements paysagers » • Niveau IV

Classement	Lauréats	Etablissement de formation
1 ^{er}	Ornella LEGALLAIS	ECOLE DU BREUIL
2 ^{ème}	Quentin BOURMAND	CHEP
3 ^{ème}	Corentin PANSANEL	EPLEFPA BRIE COMTE ROBERT

3 • Résultats Catégorie « Aménagements paysagers » • Niveau III

Classement	Lauréats	Etablissement de formation
1 ^{er}	Robin HUART	EPLEFPA BRIE COMTE ROBERT
2 ^{ème}	Raphaël TESSIER	ECOLE DU BREUIL
3 ^{ème}	Cédric PINCON	ECOLE DU BREUIL

4 • Résultats Catégorie « Productions horticoles » • Niveau V

Classement	Lauréats	Etablissement de formation
1 ^{er}	Maëlle RICCOBONI	LHP SAINT ANTOINE
2 ^{ème}	Clauvic BOKOMECHEDÉ	LHP SAINT ANTOINE
3 ^{ème}	Lina TAKVORIAN	LHP SAINT ANTOINE

5 • Résultats Catégorie « Productions horticoles » • Niveau IV

Classement	Lauréats	Etablissement de formation
1 ^{er}	Julian DJAMIL	LHP SAINT ANTOINE
2 ^{ème}	Fanny TARASCON	LHP SAINT ANTOINE
3 ^{ème}	Tharimika SIRISKANTHARAJAH	LHP MONTREUIL

Le meilleur établissement (meilleure moyenne pour l'ensemble des candidats présentés) qui reçoit, pour la première année, le Trophée 'Noëlle Yvellin' est l'**EPL DE LA BRETONNIERE**.